



Mercredi 17 décembre 2025

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

● En images

Relayez la nouvelle campagne de l'ARS Hauts-de-France sur les gestes barrières. A quelques jours de la période hivernale, l'ARS Hauts-de-France lance une campagne de communication visant à réaffirmer l'importance des gestes barrières comme remparts à la circulation des virus. Dans un registre décalé et distant du contexte de crise sanitaire, cette campagne réinscrit les gestes barrières dans un usage quotidien, tels des gestes instinctifs, bienveillants et qui rapprochent. Avec comme signature « ce qui nous rend beau, ce sont les gestes qu'on fait pour les autres », cette campagne met en scène trois gestes essentiels : éternuer dans son coude, porter un masque, se laver les mains. Elle s'appuie principalement sur des spots vidéos diffusés au cinéma, sur YouTube et replay TV, sur internet ainsi que dans des lieux de forte affluence (gares, centres commerciaux). Un kit d'affiches est également disponible. Vous pouvez relayer librement ces supports par exemple sur vos réseaux sociaux, sites internet ou espaces d'affichage. Le kit [est disponible ici](#).



C'est dans l'actu

Une nouvelle convention régionale culture-santé-handicap pour 2025-2030. L'ARS et la DRAC Hauts-de-France ont signé début décembre la convention régionale « culture-santé-handicap » 2025-2030. Elle affirme un principe essentiel : les droits culturels sont des droits fondamentaux reconnus par la loi. Chaque personne, quel que soit son âge, son état de santé, son niveau d'autonomie ou sa situation de handicap, doit pouvoir accéder aux œuvres, participer à la vie culturelle et développer sa propre pratique artistique. L'ARS et la DRAC consaceront chacune 150 000 euros par an à la mise en œuvre du programme, garantissant un soutien financier, une ingénierie et un cadre partagé à l'ensemble des acteurs et des actrices concernés. Les établissements pourront ainsi déposer des projets coconstruits avec des équipes artistiques, des structures culturelles ou des services de santé et médico-sociaux, afin de proposer des actions adaptées aux personnes accueillies, soignées ou accompagnées. [En savoir plus.](#)

Grippe et covid-19 : il est encore temps de se faire vacciner. L'ARS Hauts-de-France et l'Assurance Maladie rappellent l'importance de la vaccination et des gestes barrières pour se protéger et protéger les autres, alors que la région est entrée en phase épidémique pour la grippe. Fin novembre, après 7 semaines de campagne vaccinale, la couverture vaccinale en Hauts-de-France est estimée à 42,6% des personnes cibles. Même si la couverture apparaît supérieure à l'an dernier (38,4% à la même date), elle révèle que plus de la moitié des personnes cibles par la campagne, et donc les plus à risque de développer des formes graves, ne sont pas encore vaccinées. La vaccination étant efficace une dizaine de jours après l'injection, il est encore temps de se faire vacciner pour être protégé d'ici la fin d'année. [Plus d'infos.](#)

L'ARS Hauts-de-France dévoile sa feuille de route régionale troubles du neuro-développement (TND). Avec une prévalence estimée à une personne sur six, les TND (autisme, troubles « Dys », TDAH, TDI...) sont un enjeu majeur de santé publique. La feuille de route régionale TND 2024-2028 traduit l'engagement de l'ARS Hauts-de-France pour des parcours plus fluides, un diagnostic plus précoce et un accompagnement renforcé tout au long de la vie. Cette feuille de route concrétise l'engagement de l'ARS en faveur d'une région plus inclusive, solidaire et innovante, où chaque personne porteuse d'un TND trouve une place digne, accompagnée et reconnue. Ce document stratégique s'articule autour de huit axes de travail prioritaires, notamment la création de nouvelles solutions d'accompagnement, le renforcement de la capacité de repérage, d'intervention et de diagnostic précoce, le déploiement de dispositifs adaptés pour les élèves avec un TND ou bien encore le soutien de la pair-aidance. Elle adopte une approche résolument transversale, associant les volets sanitaire, médico-social, prévention et contrôle. [Consulter la feuille de route.](#)

De l'idée à l'action : réussir et faire rayonner sa MSP. Créer une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) nécessite anticipation, coordination et méthode, avec l'intervention de plusieurs acteurs. L'ARS, l'Assurance Maladie, la FEMAS et la MSA des Hauts-de-France ont conçu un guide pour accompagner l'ensemble des porteurs de projet, quel que soit le degré de maturité de celui-ci, de la création au fonctionnement de la structure. Ce guide pratique permet notamment d'identifier, à chaque étape, les actions à

réaliser et les institutions à contacter. [Consultez ce guide en ligne ici](#). L'ARS accompagne les acteurs à toutes les étapes de création des MSP, avec notamment la réalisation d'une étude de faisabilité sur le territoire ciblé, un accompagnement à la rédaction du projet de santé, une labellisation et un soutien financier pour aider les professionnels à mettre en route la structure, pour encourager l'accueil de professionnels de santé en formation ou bien encore pour favoriser l'information des usagers. [En savoir plus sur le déploiement des MSP en Hauts-de-France et les soutiens apportés par l'ARS](#).

Stop violences conjugales : un site internet pour aider les professionnels de santé à mieux orienter les victimes. L'agence régionale de santé Hauts-de-France a lancé en lien avec la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes des Hauts-de-France [le site internet Stop violences conjugales](#). Destiné en premier lieu aux professionnels de santé, le site propose deux ressources principales : une cartographie complète des Hauts-de-France qui localise les structures utiles pour les victimes (lieu de soins, dépôt de plainte, accompagnement social...) ; un espace documentaire pour les professionnels de santé, sur les conduites à tenir pour mieux accompagner et orienter une victime. L'ARS finance par ailleurs la structuration de parcours de prise en charge sanitaire globale des victimes et la création de structures dédiées dans la région. L'agence a ainsi engagé en 2025 près d'1,5 million d'euros au renforcement de la prise en charge des victimes en milieu hospitalier. [En savoir plus](#).

● La santé avance en Hauts-de-France

Handicap : le plan national 50 000 solutions se concrétise dans la région. L'ARS Hauts-de-France accélère le déploiement du plan national 50 000 solutions, qui vise à créer de nouvelles solutions dans les territoires pour accompagner les choix de vie des enfants et des adultes en situation de handicap.

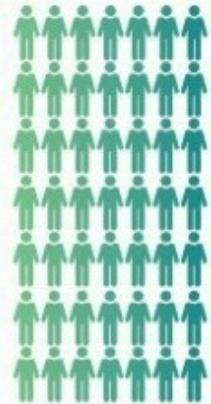
EN MOINS D'UN AN ET DEMI

40 M€ supplémentaires

ont été engagés par l'ARS pour apporter

2000 nouvelles solutions

aux personnes en situation de handicap



UNE OFFRE TRANSFORMÉE, PARTOUT, POUR TOUS



+ de solutions
d'accompagnement



+ de soutien
à domicile



**+ d'aide et
d'innovation**
à l'école, dans l'emploi...

AU TOTAL D'ICI 2030

5000 nouvelles solutions

AURONT ÉTÉ
CRÉÉES PAR L'ARS HDF
DANS LE CADRE
DU PLAN NATIONAL
50000 SOLUTIONS

180 M€ supplémentaires
AURONT AINSI ÉTÉ MOBILISÉS PAR L'ETAT POUR



mieux repérer
et agir plus tôt



rendre l'école encore
plus inclusive

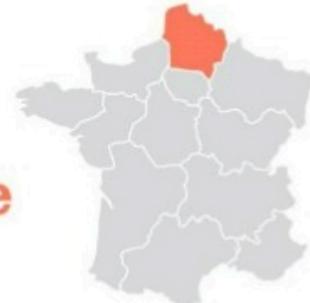


apporter des
réponses concrètes
aux personnes vivant avec un handicap

La mortalité liée au tabac et à l'alcool diminue fortement dans les Hauts-de-France. Dans les Hauts-de-France, la mortalité liée au tabac et à l'alcool diminue fortement depuis dix ans, à l'image de la consommation quotidienne de ces substances dont la baisse est constante depuis 2017.



**Une amélioration
nettement plus marquée
en HDF que dans le reste
du pays**



2 points de mieux chez les hommes
5,7 points de mieux chez les femmes



8,6 points de mieux chez les hommes
6,5 points de mieux chez les femmes

**Une diminution liée à la
BAISSE DE LA
CONSOMMATION
QUOTIDIENNE
dans notre région**



-11,8 points
par rapport à 2017



-4,7 points
par rapport à 2017



Les HDF sont la 2e région la moins consommatrice d'alcool au quotidien

EN 2024
L'ARS HDF
A CONSACRÉ
80 M€^(FIR)
à la prévention

Financement de structures d'addictologie
Consultations jeunes consommateurs
Education thérapeutique du patient
Compétences psychosociales

Campus et écoles de santé sans tabac
Lieux de santé sans tabac
Villes libres sans tabac
Mois sans tabac (...)

● Ça se passe dans les territoires

L'ARS mobilisée pour protéger les plus vulnérables en cas de grand froid. Quand l'hiver s'installe, les températures peuvent chuter dangereusement pour les populations fragiles : personnes âgées, enfants, précaires, sans-abri... Pour prévenir les risques sanitaires liés aux vagues de froid, l'ARS active une veille saisonnière au moins jusqu'au 31 mars. Pendant cette période, l'ARS coordonne avec les préfets, Météo France et les services sociaux une vigilance et alerte pour déclencher rapidement les actions nécessaires : renforcement des maraudes, activation de places d'hébergement d'urgence, montée en puissance du 115... En parallèle, l'ARS collabore avec les acteurs sanitaires, sociaux et associatifs pour identifier les besoins, cibler les publics isolés et garantir une coordination efficace en cas d'activation du plan Grand Froid. Pour en savoir plus, [consultez notre page dédiée.](#)

Nord : de nouvelles solutions pour les enfants et jeunes en situation de handicap. Le 3 décembre à Maubeuge, une ancienne école a repris vie pour accueillir les 60 jeunes de l'IME et l'équipe du SESSAD « La Fontaine ». De nouveaux locaux dans un même site, financés à hauteur de 2,5 millions d'euros par l'ARS, au service de parcours d'accompagnement plus fluides et plus cohérents. 6 jours plus tard, l'ARS participait à la pose de la première pierre des futurs locaux de l'IEM et du SESSAD « La Marelle » à Roubaix. Soutenu à hauteur de 4,9 millions d'euros par l'agence, ce lieu de vie, d'apprentissage et de soins offrira un cadre privilégié à des enfants et adolescents présentant une déficience motrice ou un handicap cognitif. Ces deux projets s'inscrivent dans la dynamique régionale de déploiement du plan 50 000 solutions.

Trois nouveaux Contrat locaux de santé (CLS) dans l'Oise, l'Aisne et le Nord. L'ARS vient de signer un CLS avec la Communauté de communes du Plateau Picard, le 5ème dans l'Oise. Ce CLS met l'accent sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, la prévention, la santé mentale et un axe ambitieux en matière de santé environnementale selon l'approche « One health ». L'ARS a également signé un CLS dans l'Aisne avec le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache, une démarche qui s'inscrit pleinement dans la dynamique du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache. Ce CLS vise à développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et les étudiants, la prévention, l'accompagnement du vieillissement, l'offre pour les personnes en situation de handicap et l'amélioration de la réponse en santé mentale. Enfin, un 10^e CLS vient d'être conclu dans le Nord : le CLS de la Marque et du Mélantois. L'addiction, la santé environnementale, la santé mentale et la promotion de la santé en sont les axes prioritaires. Avec ce CLS, 55 % de la population du département du Nord est désormais couverte, soit plus d'1 million d'habitants. Outil essentiel de coordination entre l'État, les collectivités et les acteurs de terrain, le CLS constitue un levier durable pour améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités de santé. [Découvrir en vidéo deux CLS en Hauts-de-France.](#)

Un 3ème Conseil en santé mentale étudiants (CSME) en Hauts-de-France. Un CSME réunit la communauté universitaire et les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie pour apporter des réponses et des solutions aux étudiants : sensibilisation et formation, prévention et promotion de la santé, repérage et orientation des étudiants en souffrance, amélioration du parcours de soins en santé mentale, etc. L'ARS, qui a inscrit dans [sa feuille de route santé mentale](#) le déploiement des CSME dans les universités de la région,

soutient fortement cette démarche. Après l'Université de Lille et l'Université d'Artois, l'Université Littoral Côte d'Opale vient d'installer un CSME. Ainsi, l'ensemble du Pas-de-Calais sera couvert par ce dispositif. L'ARS, l'Université et le CROUS, cosignataires de la convention, ainsi que les centres hospitaliers du territoire, les EPSM, les représentants d'étudiants et le service de santé étudiants (SSE) composent ce CSME. Un coordonnateur, cofinancé par l'ARS, sera recruté début 2026.

Un nouveau Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) dans le Pas-de-Calais. Le CLSM rassemble élus, professionnels de santé mentale, acteurs du social et du médico-social, aidants, usagers et associations pour favoriser l'inclusion dans la vie citoyenne des personnes vivant avec des troubles psychiques. L'ARS et la communauté d'agglomération du pays de St Omer (CAPSO) viennent de signer la charte constitutive du CLSM de ce territoire, qui a notamment pour ambition de développer la prévention et la promotion de la santé, fluidifier les parcours en santé mentale et lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques.

● L'écho du national

Fauteuils roulants – Depuis le 1er décembre, [les fauteuils roulants sont pris en charge intégralement](#). En outre, les frais de maintenance pris en charge sont augmentés de 50%. Enfin, pour simplifier les démarches et réduire les délais, l'Assurance Maladie obligatoire est désormais le point de contact unique. • **Soumission chimique** – Dès janvier 2026, les Hauts-de-France feront partie des 3 régions [à expérimenter pour 3 ans le remboursement des examens de biologie médicale](#) permettant de détecter un état de soumission chimique, sans qu'il soit nécessaire de déposer une plainte au préalable. Cette expérimentation est issue des recommandations de la mission gouvernementale sur la lutte contre la soumission chimique pour garantir un accès rapide, simplifié et inconditionnel aux analyses médicales et lever les obstacles qui freinent encore trop souvent le parcours de soins et de reconnaissance.

�� DES PROJETS À L'APPEL

Imagerie médicale NOUVEAUX PLATEAUX D'IMAGERIE MEDICALE MUTUALISES EN HAUTS-DE-FRANCE

Les plateaux d'imagerie médicale mutualisés reposent sur une coopération entre établissements de santé et professionnels médicaux de l'imagerie. L'appel à projets vise à optimiser les organisations en imagerie pour notamment soutenir la permanence des soins et structurer des réponses de téléradiologie. Date limite de candidature : 2 février 2026. [Ça m'intéresse.](#)

Handicap psychique CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL MEDICALISE (EAM) POUR ADULTES HANDICAP PSYCHIQUE DANS LA SOMME

Cet appel à projets favorisera la fluidité des parcours de prise en charge, le développement de la prévention et une réponse nouvelle en matière de répit. L'implantation de l'établissement doit se situer sur le territoire d'intervention de l'EPSM de la Somme. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 2 mars 2026. [Ça m'intéresse](#)

Autisme 10 PLACES DE SAMSAH EMPLOI-HABITAT POUR ADULTES AUTISTES DANS LA SOMME

Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) Emploi et Habitat vise à accompagner toute personne en situation de handicap de plus de 20 ans dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de vie, en tenant compte de ses capacités, de ses aspirations et dans le respect de son autodétermination. Cet appel à candidature vise la création de 10 places de SAMSAH Emploi et Habitat. Date limite de candidature : 13 mars 2026. [Ça m'intéresse.](#)

[Tous les appels à projets et candidatures](#)

LARS recrute

Médecin chargé(e) de mission pôle de proximité Somme – Amiens • **Chargé(e) de mission** pilote de la démarche de dialogue de gestion avec les établissements de santé – Lille • **Renfort gestionnaire** réforme service autonomie à domicile – Lille.

[Plus de postes à découvrir.](#)

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)